**Réponses possibles**
- Interdire l'usage des pesticides près des habitations (réglementation) ;
- interdire les constructions d'habitation à proximité des vignes (réglementation);
- réglementer les jours et les heures de pulvérisation des pesticides ;
- informer les agriculteurs des dangers ;
- taxer les pesticides pour en augmenter le prix et en diminuer l'usage
- subventionner la production ou la consommation de pesticides ne nuisant pas à la santé pour en réduire les prix ;
- encourager le développement de la filière biologique par des subventions aux viticulteurs qui passent au bio.

L'interdiction et la réglementation semblent ici préférable à la taxation car il y a urgence et des risques graves sur la santé.